

Route du Mont-Lozère
Le Bleymard
48190 MONT LOZERE ET GOULET

Le Bleymard, le 5 avril 2019

Monsieur Jean de LESCURE
Président
A

Mesdames, Messieurs
Les conseillers communautaires

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au prochain conseil communautaire qui se déroulera

Le 12 avril 2019 à 14 heures 00
Salle de réunion de la communauté de communes au Bleymard

Comptant sur votre présence,
Veuillez agréer Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations

Jean de LESCURE
Président,



Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 5 mars 2019
 - Donner d'acte des décisions prises dans le cadre de la délégation donnée
 - Adoption des comptes de gestion et approbation des comptes administratifs 2018
 - Affectation des résultats
 - Vote des budgets primitifs 2019
 - Vote de la taxe des ordures ménagères, vote des taux des 4 taxes
 - Vote du produit de la GEMAPI
 - Vote des subventions aux budgets annexes
 - Office de Tourisme
 - Prêt relais à la Poste
 - Prise en charge de la contribution due au SDIS et fixation attributions de compensation provisoires
 - Adhésion à l'AMF
 - Vote de la participation au Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont-Lozère
 - Accord pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle du Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont-Lozère à son budget annexe de l'Eau et à son budget ski
 - Vote de subventions pour des projets événementiels
 - Prestations de service : fixation du taux horaires d'intervention des agents
 - Personnel : Recrutements et renouvellements de contrats
 - Mandat au Centre de Gestion pour la procédure de passation d'une éventuelle convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire- risque Prévoyance
- .../...

- Convention d'adhésion au service retraite CNRACL du Centre de Gestion de la Lozère
- Autorisation signature compromis de vente pour acquisition terrain au Mas d'Orcières
- Autorisation signature convention de mise à disposition des centres de secours par le SDIS
- Convention de concours technique avec la SAFER pour vielle foncière et l'Observatoire Vigifoncier (1180 €)
- Plan de gestion des cours du Syndicat Mixte Lot Dourdou
- Demande de la Cézarenque pour l'utilisation de la Halle des Sports
- Désignation d'un membre remplaçant à l'Association Terre de Vie
- Location d'un appartement à la mairie de Villefort pour l'hébergement des saisonniers
- Questions diverses